

# Appel à candidatures Résidence de création sonore 2026

## Tanger, Maroc – Septembre 2026

NBTA, en partenariat avec l'Institut Français du Maroc, lancent un appel à candidatures à destination de deux artistes, un·e basé en France et l'autre à Tanger, au Maroc, pour une résidence de co-création sonore de trois semaines à NBTA (Tanger), **du 7 au 27 septembre 2026**.

Pensée comme un espace de recherche, d'écoute et d'expérimentation, la résidence réunira les deux artistes invité·e·s à développer une dynamique de co-création, de rencontre et d'échange autour du sonore.

Une restitution publique du travail en cours aura lieu à Tanger dans le cadre du festival **Être Ici**.

## Contexte

L'effondrement écologique, longtemps relégué au registre de la fiction spéculative, s'impose aujourd'hui comme une réalité tangible, brutale et inégalement vécue. Tandis que certain·e·s n'en perçoivent encore que des signes diffus, comme des saisons dérégulées ou des inconforts passagers, d'autres en subissent déjà les conséquences les plus irréversibles : disparition de savoirs ancrés dans les territoires, rupture des liens au vivant, précarisation des conditions d'existence.

Face à cette fracture, une question persiste : pourquoi continuons-nous, collectivement, à ne pas entendre ce qui pourtant s'effondre autour de nous ?

Au-delà d'une crise environnementale, c'est peut-être une crise de la perception qui se joue. Un affaiblissement progressif de notre capacité à ressentir, à écouter, à nous relier. Les régimes de pensée dominants, façonnés par les logiques extractivistes et les héritages coloniaux, ont instauré une distance entre les humains et le reste du vivant, réduisant ce dernier à une ressource, un décor ou un objet de gestion.

Dans ce contexte, le sonore apparaît comme un espace de réouverture.

Écouter implique de déplacer son attention vers ce qui échappe au visible, vers ce qui persiste en marge, vibre, résiste ou disparaît. Les territoires parlent à travers leurs rythmes, leurs silences, leurs saturations et leurs fractures. Le son peut alors devenir un outil d'enquête sensible, capable de révéler des formes de relation au monde qui échappent aux langages dominants.

La résidence de création sonore proposée par NBTA s'inscrit dans cette perspective. Il ne s'agit pas tant de produire un discours sur l'écologie que de déplacer les manières de l'aborder, en ouvrant un espace où la perception devient un terrain de recherche et où les pratiques artistiques permettent de recomposer des liens situés avec les milieux que nous habitons.

Cette résidence invite ainsi deux artistes, basé·e·s au Maroc et en France, à engager un processus de recherche et de co-création à partir de cette tension entre effondrement et attention, entre perte et réactivation du sensible.

À Tanger, territoire traversé par des dynamiques écologiques, sociales et géopolitiques complexes, les artistes seront amené·e·s à explorer des récits, des matières et des présences, à écouter ce qui se transforme, ce qui persiste et ce qui résiste.

Accompagné·e·s par l'équipe curatoriale de NBTA, les artistes pourront développer des formes variées : documentaire, fiction, composition, installation ou formes hybrides, dans une logique d'expérimentation ouverte où le sonore devient à la fois outil, langage et espace critique.

Plus qu'un simple temps de production, cette résidence se veut un espace de ralentissement, d'immersion et de réapprentissage. Une tentative de réaccorder nos manières de percevoir avec les réalités multiples du vivant.

## Objectifs de la résidence

La résidence vise à :

- favoriser une rencontre artistique et humaine entre deux artistes basé·e·s au Maroc (Tanger) et en France ;
- encourager des pratiques collaboratives et des formes de co-création autour du sonore ;
- soutenir le développement d'une création originale ancrée dans une démarche de recherche sensible ;
- ouvrir un espace d'exploration autour des enjeux écologiques et territoriaux ;
- créer des temps de transmission et d'échange avec les publics locaux.

## Axes de recherche proposés

Les projets peuvent entrer en résonance avec les thématiques suivantes :

- perception et sensorialité ;
- relations au vivant et aux territoires ;
- savoirs situés et pratiques vernaculaires ;
- écologies décoloniales ;
- mémoire, paysage et transformations environnementales.

## Profil recherché

Cet appel s'adresse à des artistes basé·e·s en France et à Tanger, issu·e·s de disciplines variées, souhaitant placer le son au cœur de leur pratique.

La résidence est ouverte notamment à :

- artistes sonores, musicien·ne·s, compositeur·rice·s ;
- cinéastes, documentaristes, écrivain·e·s ;
- artistes visuel·le·s ou plasticien·ne·s souhaitant explorer le son comme médium ;
- chercheur·e·s-créateur·rice·s et profils hybrides.

Une attention particulière sera portée aux démarches expérimentales, sensibles et transdisciplinaires, ainsi qu'à l'envie de travailler dans une logique d'échange et de collaboration.

Nous encourageons vivement les candidatures d'artistes de tous genres, parcours et horizons, et portons une attention particulière aux démarches et pratiques favorisant l'inclusivité, la diversité et la pluralité des voix et perspectives.

## Déroulement de la résidence

La résidence se déroulera sur une période de **3 semaines en septembre 2026**, dans les espaces de NBTA à Tanger.

Durant ce temps :

- les deux artistes mèneront un travail de recherche et de création commun ou en dialogue ;
- un moment de partage avec le public pourrait être envisagé (atelier, masterclass, séance d'écoute, discussion ou autre format imaginé avec les artistes) ;
- une restitution publique du travail en cours sera présentée pendant le festival **Être Ici** à Tanger.

## Accompagnement

Les artistes bénéficieront :

- d'un accompagnement curatorial par l'équipe de NBTA ;
- d'un appui à la recherche (mise en relation, accès à des ressources locales, contextes et personnes-ressources) ;
- d'un cadre propice à l'expérimentation, à l'écoute et à l'immersion.

## Conditions d'accueil

La prise en charge des artistes comprend :

- le logement à Tanger ;
- les repas sur place ;
- l'accès aux espaces de travail ;
- un cachet de résidence ;
- les frais de déplacement.

## Modalités de candidature

Les candidat·e·s sont invité·e·s à envoyer :

- une présentation de leur démarche artistique ;
- un portfolio ou des liens vers des travaux antérieurs ;
- une note d'intention (max. 2 pages) décrivant leurs pistes de recherche ou envies pour la résidence ;
- un CV ou une biographie courte.

À envoyer à : [nbtahouse@gmail.com](mailto:nbtahouse@gmail.com)

Objet : **Candidature résidence sonore NBTA 2026**

**Date limite de candidature : 10/07/2026**

## Calendrier

- Date limite de candidature : 10/07/2026
- Annonce des résultats : 20/07/2026
- Résidence : du 07 au 27 septembre 2026
- Restitution publique : pendant le festival Être Ici, Tanger (date à confirmer)